



Handicap

La Ville et ses partenaires proposent divers services centralisés en mairie par la coordinatrice handicap. Ils visent à faciliter le quotidien des personnes concernées.

DÉMARCHES

COORDINATRICE HANDICAP

En 2017, la Ville a mis en place une coordination handicap. La coordinatrice informe et oriente les Scéens sur tout sujet lié au handicap, de la petite enfance à l'âge adulte. Elle anime également le comité "Ville pour tous" et coordonne la mise en accessibilité des établissements municipaux. De même, elle effectue le lien entre les familles, les équipes d'animation et les structures d'accueil pour s'assurer de la prise en compte des besoins des enfants et des jeunes dans le cadre des accueils de loisirs ou des séjours de vacances. Elle bénéficie de l'appui du réseau Loisirs handicap 92.

Pour toute information, contactez [Sceaux info mairie](#).

Le saviez-vous ?

Les aménagements pour rendre entièrement accessibles la cinquantaine d'équipements recevant du public (ERP) de la Ville sont planifiés dans le cadre d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), voté par le conseil municipal le 30 septembre 2015. Chaque opération fait l'objet d'une étude de faisabilité pour optimiser les critères de coût, de délais mais aussi d'esthétique aux abords des bâtiments. L'objectif : finaliser la mise en accessibilité à l'horizon 2025.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

La loi du 11 février 2005 a créé un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées : la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Celle-ci offre, dans chaque département, un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes en situation de handicap. Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap. Au sein de la MDPH, la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph) peut également statuer pour une orientation vers plusieurs types d'établissements ou services.

Le dossier unique de demande de la MDPH permet de demander des aides financières, telles que :

- ▶ l'allocation adulte handicapé (AAH),
- ▶ l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH),
- ▶ la prestation de compensation du handicap (PCH),
- ▶ une orientation dans un établissement pour enfant handicapé,
- ▶ la reconnaissance de travailleur handicapé pour les adultes (RQTH) une orientation professionnelle ou encore la carte mobilité inclusion...

Vous trouverez la liste exhaustive des droits et prestations sur le site suivant :

<https://handicap.gouv.fr/toutes-les-aides-financieres-pour-le-handicap>

Le dossier est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, 122 rue Houdan, ou à France services, 49 rue de Bagneux, et téléchargeable depuis le [site Internet du Département, rubrique Solidarités](#). Il est à retourner à la MDPH.

2 rue Rigault
92016 Nanterre
Tel. : 01 41 91 92 50
Fax. : 01 41 91 93 09

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES (UNAPEI) HAUTS-DE-SEINE, TERRITOIRE SUD 92

Créée en 2018, l'UNAPEI 92 est le fruit du rapprochement de quatre associations réunies pour relever ensemble les défis communs autour du handicap. Elle adhère au mouvement national UNAPEI, dont l'action principale est le soutien et l'appui moral des personnes en situation de handicap mental et de leur famille, ainsi que la défense de leurs intérêts généraux en vue de favoriser leur plein épanouissement et leur insertion sociale

Permanences :

le mardi entre 10h et 12h sur rendez-vous.

21 rue de Fontenay
92340 Bourg-la-Reine
Tel. : 01 47 02 01 48
sectionterritorialesud@unapei92.fr
www.apeisud92.org

Les services à Robinson de l'UNAPEI 92

- Centre d'accueil de jour (CAJ)
- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

7 square Robinson
92330 Sceaux
01 43 50 92 92

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY (AVH) AVEC LES AVEUGLES ET LES MALVOYANTS

L'association Valentin Haüy lutte avec et pour les personnes déficientes visuelles pour la reconnaissance de leur droits, leur intégration à la vie sociale et professionnelle, le développement de leur autonomie au quotidien.

2 rue des Écoles
92330 Sceaux
Tél.: 01 55 52 06 06
comite.sud92@avh.asso.fr
<http://sceaux.avh.asso.fr>

UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES (UNAFAM 92)

Cette association accueille, écoute, informe et forme les familles et amis des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h30

4 rue Foch
92270 Bois-Colombes
Tél.: 09 62 37 87 29

92@unafam.org

www.unafam.org

UNION POUR L'INSERTION ET LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (UNIRH) 92 - CAP EMPLOI

L'association facilite l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en mettant en relation employeurs et chercheurs d'emploi en fonction des attentes et capacités de chacun.

Permanences : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - fermé le vendredi

1. CHERCHER : du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, tous les vendredis.

27 bis rue Louis-Rolland

92120 Montrouge

Tél.: 01 42 53 76 76

accueil-montrouge@capemploi92.org

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

L'association "Vaincre la Mucoviscidose", rassemble parents, malades, soignants, sympathisants pour lutter contre cette maladie génétique qui se traduit par des troubles respiratoires et digestifs très lourds.

18 bis rue de Penthièvre

92330 Sceaux

Téléphone : 06 16 32 14 24

Michel.soublin@gmail.com

INSTANCES PARTICIPATIVES DE LA VILLE

COMITÉ CONSULTATIF VILLE POUR TOUS

En janvier 2001, la Ville a signé la charte Ville Handicap et créé un comité consultatif de suivi de sa mise en œuvre. Un engagement antérieur à la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

CONSEIL LOCAL DE LA SANTÉ MENTALE

Ce conseil, créé par la Ville et les acteurs locaux du secteur de la santé, prend en compte les personnes en situation de handicap psychique. Il vise notamment à leur rendre plus accessibles les services qui leur sont dédiés, mais aussi les services offerts à la population en général, afin de favoriser leur intégration dans la ville.

DANS LA RUBRIQUE : «SANTÉ ET SOLIDARITÉ»

> STRUCTURES ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ

> AIDES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET SOCIALES

> VIOLENCES INTRAFAMILIALES

> MES DÉMARCHES

EN SAVOIR PLUS

- > Comité Ville pour tous
- > Conseil local de la santé mentale

POUR ALLER PLUS LOIN

- > Réseau loisirs handicap 92
- > Maison départementale des personnes handicapées - 92



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS